ASSOCIATION SUISSE POUR L'ÉNERGIE CITOYENNE

Rapport d'activité 2022

Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

association suisse pour l'énergie citoyenne

ASEC Association suisse pour l'énergie citoyenne
Résidence SEV52 – Av. de Sévelin 52 – 1004 Lausanne
www.energie-citoyenne.ch
info@energie-citoyenne.ch

UN MOT SUR L'ANNÉE 2022...

Le sujet de l'énergie est devenu brûlant en Suisse au cours de cette année. Aux effets conjugués de la sortie de la crise covid et de l'éclatement de la guerre en Ukraine se sont ajoutée les tensions sur la sécurité d'approvisionnement en provenance de nos voisins européens.

Jusque là épargnée, la Suisse pourrait connaître elle aussi le phénomène de précarité énergétique déjà bien décrit chez nos voisins européens.

Les communautés énergétiques peuvent apporter une solution en ces temps d'instabilité et de perturbation du marché de l'énergie. Elles contribuent à la sécurité d'approvisionnement, à la résilience locale, et offrent des possibilités d'investissement éthique et écologique.

Le statut de communauté énergétique doit être défini dans la loi et leur rôle central dans le développement de production d'énergie et de services locaux affirmé.

En attendant cette évolution, les techniques digitales (« de l'intelligence plutôt que du cuivre ») permettent déjà de réaliser de telles communautés énergétiques. C'est ce que propose l'ASEC avec son projet « Energie solaire citoyenne à Vaux-sur-Morges ». Les habitants de cette petite commune pourront connaître en temps réel quelle part de l'électricité consommée provient de leur centrale solaire villageoise. Avoir ces données à portée de main est, nous en sommes convaincus, un premier pas pour réfléchir aux usages de l'énergie et aux moyens de l'économiser.

1. ORGANISATION INTERNE

Comités et groupes de travail

Depuis sa création le processus de décision au sein de l'ASEC est calqué sur une structure imbriquée à deux étages. Le comité 'opérationnel' ou 'exécutif' est élu par l'assemblée générale. Comptant actuellement 4 membres, il représente légalement l'association vis à vis des tiers. Il traite les affaires courantes, centralise et redirige les demandes de contact.

Au second niveau, le comité 'stratégique' est composé par plusieurs des membres fondateurs de l'association et inclut les membres du comité exécutif. Il se positionne sur la vision stratégique de l'association à moyen et à long terme. Le comité stratégique joue aussi un important rôle de conseil technique grâce aux compétences de ses membres à l'initiative de projets de transition énergétique ou impliqués professionnellement dans ce domaine.

Le poste de coordination a été reconduit en 2022 sur la base du même cahier des charges qu'en 2021. Le rôle de la coordinatrice est d'assurer le secrétariat et le suivi administratif des projets, d'aider le comité à la mise en œuvre opérationnelle des activités de l'ASEC et de réaliser les supports de communication et les contenus destinés à la communication digitale. En 2022, la coordinatrice a effectué 550 heures rétribuées.

Activité des comités

	2022	2021
Comité exécutif	8	17
Comité stratégique	6	10

Deux causes peuvent expliquer la diminution du nombre de séances, tant pour le comité exécutif que pour le comité stratégique:

Pour le comité exécutif, la diminution du nombre des séances peut être expliquée par le rôle du poste de coordination qui libère le comité exécutif d'une bonne partie des discussions d'ordre opérationnel en faisant un travail préliminaire de mise en forme de l'information.

Pour le comité stratégique, le peu d'activités de l'ASEC en 2022 et la création de groupes de travail n'a plus nécessité autant de séances de comité qui ont aussi été moins fréquentés qu'en 2021.

Les principales tâches effectuées par les membres des comités sont : le montage, la coordination et le suivi administratif de projets, la participation à des ateliers de consultation citoyenne, les séances de développement de partenariat avec des acteurs institutionnels, économiques et associatifs, la participation à des conférences, la rédaction d'articles ou de prises de position dans les médias, la veille médiatique et technique pour un total atteignant 1000 heures de travail bénévole.

Composition du comité exécutif

Mònica Serlavós et Jean-Marc Comment, membres fondateurs de l'ASEC, assurent toujours la coprésidence. Élus lors de l'assemblée générale extraordinaire d'octobre 2021, Florian Smets et Pierre Barre ont rejoint le comité, directement à la suite de cette assemblée pour Florian et en janvier 2022 pour Pierre. Andrea Münger ne s'est par contre pas représenté lors de l'assemblée générale de mai 2022.

Groupes de travail

Au fur et à mesure que l'activité de l'association prend de l'envergure, un réseau de compétence s'étoffe sous forme de groupes travail qui se focalisent sur des projets ou sur l'étude de questions techniques ou politiques. Ils incluent également des personnes externes selon leurs compétences et intérêts.

En 2022, ces groupes de travail sont apparus ou ont poursuivi leur activité

- Projet 'autoconsommation collective Vaux sur Morges (ACC)
- Projet de minihydraulique sur la rivière Morges.

Bénévoles

Il n'y a pas eu d'activité développées par des bénévoles en 2022. Le secrétariat a par contre contacté la plateforme de mécénat de compétence « Patagonia Action Works ». Le suivi des candidatures demande un gros travail.

Assemblées générales et membres

Une assemblée générale a eu lieu le 13 mai à Morges. Elle n'a pas voté de modification des statuts. Elle a par contre enregistré la démission de Andrea Münger comme membre du comité.

Membres

Au 31 décembre 2022, l'ASEC compte 32 membres dont 11 personnes morales (coopératives, communes, entreprises ou autres ONG) soit une augmentation de 8 membres.

Adhésion à d'autres organisations

L'ASEC a renouvelé son adhésion à REScoop, la fédération européenne des coopératives d'énergie citoyenne en tant que membre de la catégorie 'small federation' pour un montant de EUR 500.

2. ACTIVITÉS EXTERNES

Projets

Etude « Sobriété et énergie citoyenne »

L'ASEC a confié en 2021 à un mandataire la réalisation de cette étude qui dresse un état des lieux de la thématique de la sobriété. Le mise en forme finale a eu lieu en 2022

Énergie solaire citoyenne à Vaux-sur-Morges

Ce groupe de travail s'est constitué afin d'imaginer une application pratique de l'étude « Sobriété et énergie citoyenne » mentionnée ci-dessus.

Lors des réflexions, il est apparu très vite que la sensibilisation des consommateurs devait pouvoir s'appuyer en premier lieu sur la valorisation directe de l'électricité produite localement via l'autoconsommation.

Une esquisse du projet a été présentée sous le nom de « Court-Circuit » lors de la démarche participative citoyenne « Maison de la transition », organisée à fin 2021 par l'ARCAM, l'association de communes de la région Cossonay-Aubonne-Morges.

L'excellent réseau des membre du groupe avec les collectivités locales ainsi qu'avec une coopérative d'énergie renouvelable de la région a

permis de concrétiser très vite une première instance de Court-Circuit avec une petite commune.

Encouragé par le bon accueil reçu de la Maison de la transition et de la commune de Vaux-sur-Morges, le groupe de projet a déposé une demande de soutien financier à la fondation Patagonia pour la partie liée à la réalisation de la plateforme digitale et à l'accompagnement des citoyens. Une aide de 9'200 CHF a été accordée pour le projet Énergie solaire citoyenne à Vaux-sur-Morges.

Projet d'installation d'une mini centrale hydraulique à Morges

Au début 2022, trois étudiants de l'EPFL actifs au sein de l'association Ingénieur.e.s Engagé.e.s ont contacté l'ASEC avec la volonté de lancer un projet d'énergie citoyenne. Par le jeu des réseaux, l'ASEC les a mis en contact avec l'initiateur de l'idée d'une mini centrale de production d'hydroélectricité, envisagée sous la forme d'une roue à augets. Porté par un plus grand groupe de personnes, ce projet atypique a pu être présenté une deuxième fois auprès du canton et a reçu un accueil plus favorable.

En amenant progressivement le concept d'énergie citoyenne lors des discussions du groupe de travail, l'ASEC l'a motivé à créer un cercle « énergie citoyenne » dans le réseau des Villes en transition local.

L'ASEC a aussi participé à la consultation sur la loi fédérale sur l'énergie.

Participation de l'ASEC lors d'évènements

Stands

L'ASEC a tenu plusieurs stands au cours desquels elle a mis en avant le thème de la sobriété énergétique.

Du 28.04 au 01.05 : Stand commun avec les associations SSES, Sebasol et Swiss Small Hydro pendant les 4 jours du salon de l'énergie et de la durabilité Energissima en Gruyère.

14.05 Journées du Soleil avec la SSES au marché de Renens

21.05 Stand au marché de Morges dans le cadre de la semaine de la durabilité.

01.06 Stand au format 'speed dating' pendant les Assises européennes de la transition énergétique AETE à Genève.

Conférences

19.05 Espace Charles Dickens à Lausanne: conférence sur les enjeux de la sobriété énergétique, organisée par la Fondation Charles Léopold Mayer.

20.05 Conférence en clôture de la semaine du Festival de la Transition. L'ASEC a participé aux côtés de Stéphane Genoud, professeur en management de l'énergie et de Julien Dossier, auteur de la fresque « Renaissance écologique », une animation qui s'est tenue au cours de la semaine du festival.

14.12 Table ronde sur l'énergie citoyenne organisée par les associations Ingénieur.e.s Engagé.e.s et Débouchés Durables de l'EPFL.

4e Journée de l'énergie citoyenne

La Journée de l'énergie citoyenne n'a pas eu lieu en 2022, qui devait avoir lieu à Morges, par manque de ressources humaines.

Demandes des membres et du public

Les coprésidents et la coordinatrice ont répondu à une douzaine de demandes d'information ou de contact, dont la moitié ont abouti à des rencontres de discussion.

→ Détails des demandes et des entretiens en 3. Annexes.

Démarches participatives

18.08 Séance de clôture de la démarche participative citoyenne de la Maison de la Transition, Morges.

Le 2.10 a eu lieu la 3e édition des ateliers pour accélérer le développement de l'énergie solaire dans le canton de Vaud, organisé par la DIREN.

23 et 24.11 Ateliers dans le cadre de la démarche participative « Grand Genève en Transition » à Nyon et à Genève.

Présence dans les médias

Presse

Plusieurs articles sont parus dans la presse locale et régionale en écho au projet de Vaux-sur-Morges entre le 11 et le 19 novembre.

https://energie-citoyenne.ch/medias/

Réseautage

Associations (par ordre alphabétique)

Energie Partagée, Grand Genève, Habitat Durable, négaWatt Suisse, Fondation Patagonia, Sebasol, SSES société suisse pour l'énergie solaire, SSH Swiss Small Hydro.

Entités publiques

ARCAM Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges, DiREN direction de l'énergie du canton de Vaud, EDJ Énergie du Jura, HES-SO Haute école spécialisé de la Suisse occidentale, OFEN office fédéral de l'énergie au travers du programme SWEET Swiss Energy Research for the Energy Transition, SIG services industriels de Genève.

Partenariats financiers

Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme FPH

Au printemps 2021, la FPH a accordé à l'ASEC une aide structurelle de 90'000 € sur une période de 3 ans. C'est grâce à ce fonds que l'ASEC a pu partiellement se professionnaliser et mandater le premier volet de l'étude Sobriété et énergie citoyenne. Le comité de l'ASEC tient ici à exprimer sa reconnaissance pour la confiance accordée et espère que le présent rapport traduise par sa densité des effets décisifs sur ses activités au cours de 2022.

Fondation Patagonia

En 2022 la fondation a accordé une aide de 10'000$ (9'200 CHF) pour le projet d'énergie solaire citoyenne de Vaux-sur-Morges pour la partie « sensibilisation et élaboration du modèle économique » du projet.

Communication

Internet et réseaux sociaux

Site internet : https://energie-citoyenne.ch

LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/energie-citoyenne-suisse

Facebook : https://www.facebook.com/ASECsuisse

Twitter : @EnergiCitoyenne

Instagram : energie_citoyenne

Infolettre (newsletter)

L'infolettre a été envoyée trois fois en 2022 : les 29.03, 08.07 et 18.12.

Elle est diffusée à environ 200 abonné.e.s. Elle fournit des informations sur les activités de l'association, présente l'agenda des évènements organisés par l'ASEC ou par ses partenaires, ainsi que des informations utiles sur le sujet de l'énergie.

Les taux d'ouvertures traçables (personnes n'ayant pas activé une option de protection des données) a été respectivement de 57, 65 et 63 %. C'est donc un excellent taux d'ouverture si on considère que le taux moyen se situ entre 15 et 25 %. Le taux de désabonnement est faible (de 1 à 2%). Par contre l'évolution du nombre d'abonnés augmente peu.

3. ANNEXES

Demandes adressées (hors demandes administratives)

16.01 Réponse à demande de financement pour une conférence sur la thématique climat et énergie reçue de deux étudiants du Jura.

01.03 Demande d'une étudiante en MSc. Sustainable Energy Systems au KTH Royal Institute of Technology de Eindhoven à propos de la possibilité de visiter des initiatives de communautés énergétiques en Suisse romande. La demande n'a pas eu de suite en raison du manque de réalisations de démonstration concrètes et d'une charge d'encadrement des visiteurs jugée assez importante.

24.05 Suivi de la prise de contact lors du stand Energissima 2022 avec la responsable de la formation continue à la HEIA-FR.

04.11 Demande de rédaction d'une « letter of support » pour REScoop.eu

18.11 Discussion exploratoire avec le secrétaire général d'une coopérative d'habitation lausannoise et recommandation de spécialistes à contacter pour les orienter dans les démarches de rénovation énergétique.

10.09 Réponse à demande d'informations sur les générateurs à force humaine pour alimenter un projecteur de cinéma.

Entretiens de visu ou en visioconférence (hors groupes de travail)

06.01 Entretien avec une étudiante en travail de master en innovation à la HES-SO qui a contacté l'ASEC via eqlosion, entreprise de soutien à l'entrepreneuriat social.

07.04 Entretien avec fondateur de LYMIS, organisation proposant des services de mutualisation de services pour l'habitat.

18.05 Visioconférence avec Damien Gaucherand, directeur d'InnoVales, Pôle territorial de coopération économique dans la région du Genevois français et la Haute-Savoie, suite à infolettre du printemps 2022.

13.06 Rendez-vous à la commune de Bavois avec un membre de la Municipalité et la responsable communication du constructeur du projet de parc éolien BavoisEole.

22.09 Rencontre avec la collaboratrice personnelle du Conseiller d'État vaudois Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité. Discussion sur les moyens d'encourager le développement de projets citoyens.

20.12 Visioconférence avec une doctorante en sciences de gestion et organisation de l'université de Montpellier dont les travaux de recherche portent sur les organisations alternatives dans le secteur de l'énergie renouvelable et à la structuration de chaîne de valeur décentralisée et citoyenne.

4. COMPTES

BILAN

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT	**13'649.55**	**16'335.80**
Caisse	44.40	
Banque alternative suisse ABS	10'546.80	15'536.80
Stocks de marchandises	2'584.00	118.30
Actif de régularisation		230.70
Produits à recevoir	274.35	300.00
Cotisations à recevoir	200.00	150.00
TOTAL DE L'ACTIF	**13'649.55**	**16'335.80**

	31.10.2022 CHF	31.12.2021 CHF
PASSIF		
DETTES A COURT TERME	**349.10**	**-**
Dettes assurance AVS	147.20	
Dettes assurance LPP	201.90	
Dettes assurance LAA		
PASSIFS DE REGULARISATION	**5'935.90**	**12'163.00**
Charges à payer	5'835.90	11'963.00
Cotisations encaissées d'avance	100.00	200.00
FONDS DE PROJETS AFFECTES	**4'872.45**	**-**
Patagonia / Energie solaire Vaux/Morges	4'872.45	
FONDS PROPRES	**2'492.10**	**4'172.80**
Résultats reportés	4'172.80	1'358.40
Résultat de l'exercice	-1'680.70	2'814.40
TOTAL DU PASSIF	**13'649.55**	**16'335.80**

ANNEXE SELON ART. 959c CO

Information sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi:

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi qu'en conformité avec Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21)

Il n'existe pas d'autres informations nécessitant une mention dans l'annexe au sens de l'art. 959c CO.

COMPTES DE RÉSULTAT

	2022 CHF	2021 CHF
PRODUITS		
PRODUITS NON AFFECTÉS	**31'857.20**	**33'888.70**
Cotisations des membres	1'400.00	1'200.00
Dons des membres	50.00	
Subventions d'entités privées	30'407.20	32'688.70
PRODUITS AFFECTÉS	**9'382.10**	**1'501.05**
Fond. Patagonia / Journée de l'énergie citoyenne		300.00
Patagonia / Energie solaire cit. Vaux/Morges	9'218.30	
Fondation Patagonia / Alternatiba Léman		50.00
Fondation Patagonia / Projections film We the Power		1'151.05
Stand Morges Semaine de la durabilité	163.80	
AUTRES REVENUS	**1'060.00**	**500.00**
Vente de marchandises	60.00	
Mandat de liquidation (ADER)	1'000.00	500.00
TOTAL DES PRODUITS	**42'299.30**	**35'389.75**

	2022 CHF	2021 CHF
CHARGES		
CHARGES DIRECTES LIÉES AUX PROJETS	**15'898.10**	**13'298.45**
Journée de l'énergie citoyenne		953.90
Festival et stands	1'025.40	100.00
Energie citoyenne Vaux-sur-Morges	4'345.85	
Projections film We the Power		1'151.05
Étude Sobriété et énergie citoyenne	4'800.00	10'666.30
Autres prestations pour tiers	854.40	427.20
Autres prestations pour tiers	4'872.45	
CHARGES DE PERSONNEL	**25'044.25**	**17'716.90**
Salaire brut poste de coordination	22'424.90	15'863.80
Charges sociales AVS/AI/AC + LPP + LAA	2'619.35	1'853.10
AUTRES CHARGES ADMINISTRATIVES	**2'762.80**	**1'879.40**
Frais de port		35.00
Variation de stocks	118.30	
Frais pour établissement et finalisation des compte	969.30	600.00
Frais de réunion des organes de l'association	330.00	313.30
Frais de déplacement	316.25	44.80
Affiliation à d'autres organisations	506.30	565.85
Informatique et outils collaboratifs	450.10	257.40
Publicité et imprimés	72.55	63.05
TOTAL DES CHARGES	**43'705.15**	**32'894.75**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-1'405.85**	**2'495.00**
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	**274.85**	**180.10**
Frais bancaires	274.85	180.10
RESULTAT NET	**-1'680.70**	**2'314.90**